

Colloque international

Organisation : université Grenoble Alpes, UMR 5316 Litt&Arts ; université Grenoble Alpes, EA 7421 Luhcie ; association d'Études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme (RHR)

Université Grenoble Alpes, amphithéâtre de la MSH, jeudi 22 et vendredi 23 juin 2023

## **Dire le silence à la Renaissance**

### Appel à communications

Le silence se définit par un arrêt de la parole ou du bruit. Il apparaît quand la communication verbale (le fait de parler) et les sons émis volontairement ou non par des êtres animés ou inanimés (le sifflement d'un promeneur, le chant d'oiseaux, le craquement de branches, un coup de tonnerre) cessent. Un tel phénomène a quelque chose de rare en collectivité humaine. Il semble intéressant de voir comment les lettres et les arts s'en emparent.

Penseurs, écrivains et artistes traitent avec l'écriture, la couleur et la forme ou la composition musicale ce qui est au départ une réalité linguistique ou sonore. Le déplacement qu'ils réalisent mobilise des outils identifiables, propres à chaque *medium*. Les mots transcrits sur la page marquent l'interruption par la syntaxe et la ponctuation mais aussi au niveau informationnel ; les images se vident d'objets de représentation ; les partitions indiquent au musicien et au chanteur des pauses. Ces indices de transposition d'une réalité orale ou sonore dans l'ordre du symbolique permettent de repérer le silence au plan où nous l'envisageons. Celui-ci n'est pas le secret (le savoir occulte, les figures du détour) ni la dissimulation (le mensonge, les rencontres cachées). C'est une suspension provisoire de la communication verbale ou non verbale.

Comment exprimer, montrer ou, pour pousser le paradoxe, dire le silence ? Le rien n'est pas représentable ; parler, c'est briser le silence. Nous souhaitons étudier les enjeux d'une telle impossibilité, autrement dit la contradiction qui consiste à mobiliser des mots ou éventuellement des images ou des signes musicaux pour évoquer l'absence de réalisation du langage ou du son. Il apparaît en l'occurrence que le rapport entre silence et énonciation peut se manifester de deux manières. L'une concerne le plan de l'énonciation, l'autre celui de l'énoncé. Dans un premier cas, il s'agit pour l'œuvre de faire silence : les mots, la couleur, la lumière ou la musique s'arrêtent ou cessent de vectoriser distinctement une image. Dans le second, il s'agit faire du silence l'objet de la représentation de l'œuvre : la prière, le compte rendu diplomatique ou le poème contient des passages où le silence emplit le méditant, le porte-parole du prince ou le poète.

Un tel sujet vaut la peine d'être appliqué au contexte de la Renaissance. À une époque où l'imprimé diffuse massivement et à grande vitesse des formes écrites et visuelles de langage variées, une attitude qui évite voire refuse l'expression a quelque chose de singulier. Il faut en voir les manifestations dans leurs aspects les plus concrets et en déceler les enjeux, qu'ils soient linguistiques et rhétoriques, poétiques ou idéologiques.

Plusieurs champs du savoir et de la culture sont concernés :

- le discours réflexif de nature philosophique, théologique, juridique ou scientifique : le langage conceptuel du théologien, du méditant, du moraliste, du spécialiste du droit ou du médecin se donne le silence pour objet. Il recourt à l'occasion à la figuration allégorique de personnages ou d'espaces silencieux ou invitant à se taire. Il mobilise éventuellement les registres de l'éloge ou du blâme.

- la relation de faits réels : les domaines de la diplomatie, de la civilité ou de la vie monastique peuvent engendrer, même de façon fugace, l'apparition d'un arrêt du discours. Il faut voir comment les récits historiques, les mémoires ou les traités en rendent compte et l'interprétation qu'ils en donnent.
- la littérature de fiction : les formes narratives de fiction et le théâtre représentent des personnages frappés par le silence ou choisissant tactiquement de se taire. Une distinction paraît opératoire à ce niveau entre le silence volontaire et le silence involontaire. Il faut voir les indices verbaux du phénomène et en dégager les enjeux en termes de communication. Le malaise engendré concourt à la caractérisation psychologique ou morale des individus (le silencieux et les personnages témoins) et se traduit éventuellement par une perturbation de l'avancée de l'action.
- la poésie : le lyrisme, qui n'est pas un art imitatif, fait régulièrement l'épreuve d'une perte d'énergie du dire. Cela se manifeste au plan lexical, syntaxique et métrique, en plus d'être thématiqué par des images.
- le livre et la mise en page : le silence se matérialise sur la page imprimée ou manuscrite. Outre les signes qui marquent l'arrêt ou la suspension provisoire du langage (les espaces entre les mots, les ponctuants, les troncatrices, l'espace en fin de vers ou de paragraphe), le découpage du texte en sections tend à produire du blanc. Le livre s'affronte ainsi au plein et au vide dès lors qu'il procède à l'édition d'une œuvre.
- les arts visuels : la peinture, le dessin, la gravure et la sculpture figurent régulièrement des scènes où le silence se fait. Telle œuvre donne à voir un groupe d'individus muets, telle autre des éléments inanimés sans vie, telle autre un panorama urbain silencieux. Le motif du personnage à l'index pointé devant la bouche mérite une attention particulière, notamment pour mesurer s'il y a ou non référence au dieu Harpocrate, chargé d'un symbolisme occultiste. Un tableau et une gravure peuvent en outre être muets quand ils offusquent l'objet de la représentation, ce qui contrevient au principe imitatif. On sait aussi que le *medium* qu'est l'image est en soi silencieux, à la différence du discours et du son.
- les arts musicaux : l'arrêt du son ou de la voix fait par nature intervenir le silence. Il faut que l'interprète reprenne son souffle, même si le goût pour la superposition des lignes du contrepoint peut produire un effet de continuité. La transcription notée d'un morceau de musique ou d'un chant présente ainsi des pauses depuis l'avènement du système mensuraliste au XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut voir dans quel type de répertoire apparaissent des interruptions volontaires et la façon dont s'y réalisent l'alternance entre le son et l'absence de son.

Le colloque que l'association RHR prévoit se veut ainsi à caractère interdisciplinaire. Nous invitons à chercher dans tous les domaines possibles des occurrences de la médiatisation du fait de ne pas parler ou de ne pas faire de bruit et à identifier le ou les sens que celles-ci prennent. Une table ronde préparatoire a été organisée le 12 mars 2022. On trouvera dans le numéro 95 de la revue *RHR* (décembre 2022) un cahier contenant une présentation problématisée, assortie de pistes bibliographiques, et les résumés des huit interventions, réparties par thématiques. Les grandes lignes de conceptualisation et de délimitation du champ du silence qui sont apparues ont vocation à être creusées, explorées ou prolongées dans le cadre de la future manifestation.

Les propositions (titre et résumé de 200 à 500 mots) peuvent être adressées d'ici le 2 septembre 2022.

Comité scientifique

Christine de Buzon (université de Limoges, association RHR)  
Claudia Cieri Via (università di Roma Sapienza)  
Naïma Ghermani (université Grenoble Alpes, EA 7421 Luhcie)  
Isabelle His (université de Poitiers)  
Jérôme Laubner (université de Bâle, Séminaire d'Études françaises, association RHR)  
Estelle Leutrat (université Rennes 2)  
Raphaële Mouren (British School at Rome, association RHR)  
Gilles Polizzi (université Haute-Alsace, association RHR)  
Ilaria Taddei (université Grenoble Alpes, EA 7421 Luhcie)

Comité d'organisation

Pascale Mounier (université Grenoble Alpes, UMR 5316 Litt&Arts, association RHR)

Contact

[mounier.pascale@wanadoo.fr](mailto:mounier.pascale@wanadoo.fr)